



2  
Jours

## Le droit à l'image

dans JURIDIQUE - DROIT INTERNET / Réf : JCF-DINT-229

### Objectifs de la formation

- Décrire la législation relative à l'image au sens de l'article 9 du Code civil
- Gérer les risques liés à son utilisation
- Protéger ses droits

### Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

#### Jour 1 - Matin

##### 1. Décrire le cadre juridique de l'image

- L'article 9 du Code civil
- La protection de l'image des biens et des personnes
- L'utilisation de l'image

#### Jour 1 - Après-midi

##### 2. Identifier les autorisations

- Le respect de la vie privée
- Droit à l'image et réseaux sociaux
- La gestion des droits
- L'atteinte à la vie privée (retrait - Plainte)

#### Jour 2 - Matin

##### 3. Examiner les contrats



- Les contrats du droit à l'image
- Les extensions du droit à l'image
- La jurisprudence récente

## Jour 2 - Après-midi

### 4. Identifier les règles européennes et internationales

- Les litiges internationaux
- Aperçu du droit anglo-saxon

## Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

## Public cible

Juriste, service communication, secrétariat administratif

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

### Modalités d'évaluation :



- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

